

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 octobre 2010

L'Assemblée générale se tient à l'Anthropos Café dès 12h. Antoine Bianchi, Secrétaire général, rédige le procès verbal.

1. OUVERTURE ET NOMINATION DU PRESIDENT DE SEANCE

François Allisson, Co-président, accueille les membres présents et les remercie de s'être déplacés. Edmée Ballif et Joanne Chassot se proposent comme scrutatrices. François Allisson se propose comme président de séance. L'Assemblée accepte sans opposition.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté sans modification et sans opposition.

3. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 OCTOBRE 2009

Le procès verbal est adopté sans modification et sans opposition.

4. RAPPORT D'ACTIVITE 2009-2010 ET APPROBATION

Michaël Hertig, Co-président, présente et commente le [rapport d'activité](#) 2009-2010 d'ACIDUL. Le rapport est accepté à l'unanimité.

5. PRESENTATION DES COMPTES, RAPPORT ET APPROBATION

Nayuta Brand, Trésorière, présente les comptes 2009-2010 d'ACIDUL. L'exercice est négatif. Antoine Bianchi rappelle que cette perte avait été prévue dans le budget 2009-2010, accepté lors de l'Assemblée générale 2009.

Antoine Chollet souligne que cette perte ne pourra pas être répétée au vu de l'état des finances à la fin de l'exercice 2009-2010. Nayuta Brand confirme que cette perte était exceptionnelle et visait notamment à compenser la fortune accumulée en raison d'exercices positifs les années précédentes.

Nayuta Brand présente le rapport des vérificateurs des comptes, qui invite l'Assemblée générale à accepter les comptes.

Nayuta Brand présente deux budgets possibles pour 2010-2011. La différence réside dans la subvention demandée à la Direction : Fr. 10'000.- dans le premier cas (comme les années précédentes) contre Fr. 15'000.- dans le second (notamment dans le but d'augmenter le taux d'engagement du Secrétaire général de 12% à 15% pour qu'il puisse faire évoluer la communication d'ACIDUL).

Antoine Chollet demande si les deux budgets seront présentés à la Direction. François Allisson répond que, si l'Assemblée générale l'accepte, seul le budget à Fr. 15'000.- sera présenté. Celui à Fr. 10'000.- devrait être accepté par l'Assemblée générale comme solution alternative, en cas de refus de la Direction sur une augmentation de sa subvention à ACIDUL. Mais la Direction a déjà laissé entendre qu'elle accepterait une demande à Fr. 15'000.-.

Antoine Chollet défend l'augmentation de la subvention à Fr. 15'000.- comme la première étape d'une augmentation régulière : ACIDUL est très active et utile et doit augmenter autant que possible sa marche de manœuvre. La subvention reste très faible par rapport, par exemple, à celle à la FAE.

Il est demandé à l'Assemblée générale de voter sur le « double budget » tel que décrit par François Allisson. Cette solution et les deux budgets sont acceptés à l'unanimité.

Les comptes 2009-2010 sont votés et acceptés à l'unanimité.

6. DECHARGE DU COMITE ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES

La décharge du Comité et des vérificateurs des comptes est approuvée par acclamation.

7. ELECTION AUX COMMISSIONS CONSULTATIVES ET A DIALOGUNIL

François Allisson remercie toutes les personnes qui se sont investies durant l'année 2009-2010. Il demande les rapports des commissions consultatives de la Direction.

Florence Pasche Guignard explique le rôle de la Commission de l'Egalité. Cette commission se réunit au moins une ou deux fois par an. L'année écoulée a vu la nomination d'une nouvelle déléguée à l'égalité à l'UNIL, mais le fonctionnement de la commission est inchangé. Le travail qui y est fait est utile et le corps intermédiaire y a des intérêts à défendre. La commission est très active (ateliers, événements publics, etc.). Les déléguées actuelles ne se représentent pas. Elles souhaiteraient parmi les nouveaux délégués au moins un-e représentant-e du corps intermédiaire supérieur et au moins un représentant masculin. Florence Pasche Guignard et Marie Widmer souhaitent rester dans un groupe de travail mis en place par la commission et qui doit encore se réunir une ou deux fois. Florence Pasche Guignard se met à disposition des futurs nouveaux délégués.

Chiara Mombelli présente la Commission de l'Enseignement. Cette commission se réunit une fois par mois environ durant le semestre, ce qui est positif car il y a un bon suivi des affaires courantes. L'ambiance est bonne et les dossiers traités sont intéressants. Le Centre de soutien à l'enseignement est très impliqué et il y a fréquemment des invités externes. Divers projets sont présentés et discutés (tels que la Charte de travail des étudiants, des solutions contre le plagiat, les Masters à temps partiel, la coordination d'enseignement en statistiques pour plusieurs facultés, etc.).

Chiara Mombelli indique ne jamais avoir été convoquée par la Commission de la Recherche. Amanar Akhabbar dit n'y avoir été convoqué qu'une seule fois. La séance était purement informative. Michaël Hertig dit que le travail de cette commission est principalement fait par son Bureau, auquel les membres du corps intermédiaire ne peuvent pas siéger. Seule la question des cartes de crédit « UNIL », qui pourraient être mises à disposition des chercheurs partant en séjour à l'étranger, a été discutée par la commission en 2009-2010.

François Allisson présente la CoVER. Elle se réunit trois fois par an ; plusieurs groupes de travail de la commission se réunissent plus souvent. Elle s'occupe de l'auto-évaluation. Cette méthode est un choix de l'UNIL, plutôt original (les autres universités romandes ont des évaluations externes, avec des sanctions strictes). La commission est sympathique et le travail y est intéressant.

Antoine Bianchi explique que la Commission culturelle s'occupe principalement de la coordination des activités culturelles sur le campus. Le corps intermédiaire y est représenté de longue date par des membres de la Section de Cinéma, qui n'assistent pas aux Assemblées générales d'ACIDUL.

François Allisson explique que la Commission de Politique linguistique s'occupe par exemple de la question des Masters en anglais.

Antoine Bianchi explique que la Commission sociale s'occupe notamment de la question des bourses.

Michaël Hertig présente la Commission de la Bibliothèque. Elle se réunit deux fois par an. La BCU y présente son budget et ses projets. Le ton est généralement dramatique, sur le thème des réductions de budget et des coupes dans les abonnements et achats. Les horaires de la BCU sont également discutés fréquemment (surtout à la demande de la FAE). La répartition des budgets pour l'achat de livres etc. y est également évoquée.

Nayuta Brand présente la Commission des Sports universitaires. Cette année le sujet le plus discuté a été les effets de l'installation de caméras vidéo au centre sportif. Les vols ont visiblement chuté. Un sujet actuel est le projet de nouveau bâtiment « sport et santé ». On peut aussi passer par cette commission pour demander ou proposer de nouvelles disciplines sportives (il faut réunir dix participant-e-s potentiel-le-s). Les réunions ont lieu une fois par semestre, parfois avec un repas. Antoine Bianchi ajoute que c'est une commission mixte UNIL-EPFL.

Michaël Hertig présente la Commission de la Communication. C'est un organe surtout informatif, qui réunit plusieurs services centraux. Le sujet le plus « excitant » est chaque année l'annonce du thème des Mystères de l'UNIL. Mais il y a quelques projets intéressants en discussion, comme l'amélioration des sites web facultaires pour les étudiant-e-s (mais pas pour les doctorant-e-s). ACIDUL a pu y parler de ses propres activités de communication.

François Allisson explique que la Commission des Relations internationales et de la mobilité s'occupe notamment des règlements pour les échanges, y compris pour les doctorant-e-s et postdocs. Antoine Bianchi signale que le statut des bourses pour doctorant-e-s y a notamment été discuté dernièrement.

François Allisson présente la CRUNIL. Il y est surtout question de graisses et de sel (il y en a trop dans les plats servis), de la mise au concours du restaurant du futur Geopolis et de l'usage de la Campus Card pour les paiements (ce sera obligatoire pour avoir les rabais dès mars 2011). Benjamin Rudaz demande si le statut de cette commission a été formalisé. Antoine Bianchi répond que oui, depuis une année.

DialogUNIL est encore présenté rapidement par François Allisson. C'est un organe de médiation indépendant, présent sur le campus et à la disposition de chacun-e.

Tous les sièges sont attribués, à deux exceptions près (celui à la Commission culturelle et un de ceux à la Commission des Sports universitaires) et sans compétition pour aucune commission. Les représentant-e-s sont élu-e-s à l'unanimité.

8. ELECTION DU COMITE ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Sur sept membres élus lors de l'Assemblée générale 2009, le Comité a enregistré une démission en cours d'année. Un membre ne se représente pas. Antoine Chollet (SSP) et Benjamin Rudaz (GSE) se présentent, afin d'assurer une représentation de leurs facultés au Comité.

Le Comité est élu à l'unanimité moins deux abstentions et comprend sept membres issus de six facultés (deux membres de Lettres et aucun de HEC).

Sophie Swaton se représente comme vérificatrice des comptes. Hugues Poltier est absent mais il est proposé de reconduire son mandat également.

Les vérificateurs des comptes sont élus à l'unanimité.

9. DISCUSSION SUR LES ACTIVITES 2010-2011

Gaia Barazzetti, membre du Comité, anime cette discussion et commence par lister les trois activités proposées par le Comité, chacune devant être introduite par un Co-président.

- Groupe de travail sur les fonctions et nouvelle LUL :

Ce point fait suite à ce qui a été dit à ce sujet dans le rapport d'activités 2009-2010. François Allisson propose une prise de contact avec le nouveau Conseil de l'Université, en visant la création d'un groupe de travail qui soit « dirigé » par ACIDUL. Le but est que les diverses instances puissent faire des propositions concertées en matière de ressources humaines lorsque la nouvelle LUL sera mise en consultation par le Département.

Antoine Chollet demande quel est le calendrier pour cette révision de la LUL. Il lui semble qu'il serait plus rapide de prendre des décisions et de les faire passer par les corps intermédiaires et conseils dans les facultés.

Michaël Hertig dit que cette révision a lieu dans le cadre de MedUNIL, qui doit être inauguré le 1er janvier 2012, mais qui semble retardé (la consultation semble en retard). La LUL doit être révisée dans ce cadre, mais pas forcément avant l'inauguration. Le groupe de travail permettrait en outre de reprendre contact de manière positive avec le Conseil et de comprendre les rationalités à l'origine de la législation actuelle.

Antoine Bianchi pense que ce groupe de travail serait aussi l'occasion de voir ce qui se passe « dans la tête des facultés », de communiquer avec elles et de s'assurer que la législation est comprise partout.

Pour Michaël Hertig, il faut surtout éviter qu'un tel groupe de travail se fasse sans ACIDUL.

Gaia Barazzetti demande quelles sont les alternatives possibles. Michaël Hertig pense qu'ACIDUL peut aussi travailler seule sur des propositions, ce qui ne serait pas forcément une mauvaise chose. François Allisson pense que les deux choses peuvent aussi se faire en parallèle.

Michaël Hertig indique que, pour le groupe de travail du Conseil sur le futur Règlement général des études, la Vice-rectrice Danèle Chaperon avait préparé une grille des points à traiter. Le groupe a ensuite simplement suivi ces points. ACIDUL pourrait tenir cette place dans le groupe de travail sur les fonctions. François Allisson pense qu'il faudrait demander à ce que la Direction ne soit pas dans ce groupe.

L'Assemblée générale accepte le principe d'un groupe de travail piloté par ACIDUL, idéalement dans le cadre du Conseil de l'Université.

- Groupe de travail sur la communication :

Michaël Hertig présente une proposition de création d'un groupe de travail sur la communication d'ACIDUL et aussi sur l'information du corps intermédiaire et des doctorant-e-s à l'UNIL. Ce thème semble important : lors du [forum sur les fonctions](#), il a pris le devant sur la question des fonctions elle-même. Lors des réunions de la Commission de la Communication, les services et facultés montrent de l'intérêt pour les activités d'ACIDUL. Il s'agirait pour ce groupe de travail d'améliorer la brochure ACIDUL à l'attention des nouveaux membres, de proposer des améliorations des sites centraux de l'UNIL pour les membres de l'Association, et de faire d'autres suggestions pour une meilleure information des membres.

Un nouvel assistant indique ne pas avoir reçu la brochure avec son contrat. Une autre n'a pas reçu l'extrait du Règlement sur les assistants. Antoine Chollet, nouvellement premier assistant, indique avoir reçu les deux. Il faudra contacter les Ressources humaines pour demander des explications.

Joanne Chassot, Présidente de l'ACIL, dit que la communication est aussi un dossier actuel pour l'Association de Lettres. Il est prévu de mettre sur pied des rencontres informatives avec les assistant-e-s, notamment, mais leur succès n'est pas prévisible (souvent ce sont les personnes les mieux informées qui se déplacent). Tout ce qui y sera dit n'est pas spécifique aux Lettres, donc une collaboration avec ACIDUL est souhaitée. Michaël Hertig propose que les deux comités se rencontrent rapidement.

Antoine Chollet explique qu'en SSP il y a des discussions des représentant-e-s du corps intermédiaire avec le corps intermédiaire avant chaque Conseil de Faculté, sur les points à l'ordre du jour au conseil et aussi sur d'autres sujets. C'est aussi l'occasion d'informer les membres présents.

Edmée Ballif explique que son engagement s'est fait dans la précipitation. Aucun modèle de cahier des charges ne lui a été montré (il est pourtant en vigueur dans sa faculté, SSP, depuis début 2010). Un témoignage identique est exprimé en Lettres. Michaël Hertig répond que d'améliorer cette situation est un but des actuelles rencontres avec les décanats. François Allisson note qu'il est difficile de contacter les assistant-e-s avant l'engagement pour les informer. Mais il rappelle que le cahier des charges peut être modifié ensuite. Il faut que les associations facultaires prennent ceci en charge, car c'est spécifique aux facultés.

Antoine Chollet rappelle que les décanats doivent signer les cahiers des charges, et devraient jouer le jeu en les contrôlant à cette occasion ; les professeurs n'ont a priori pas beaucoup de temps à accorder à ces questions et on peut donc s'attendre à ce qu'ils suivent les modèles s'ils existent et qu'ils en sont informés.

Gaia Barazzetti rappelle que le sujet à discuter est la communication. Elle propose de revenir au cahier des charges ensuite.

L'Assemblée se déclare favorable à la mise en place d'un groupe de travail sur la communication. Ce groupe sera annoncé par e-mail aux membres, qui pourront ainsi le rejoindre s'ils le souhaitent.

- Prise de position sur Unisciences

Michaël présente l'enjeu. L'outil « Unisciences » est bien référencé par les moteurs de recherche mais peu pratique et donc pas utilisé ; de ce fait la recherche des membres de l'UNIL a une mauvaise visibilité sur le web. Les chercheurs se présentent sur d'autres sites (sites de leurs unités, sites personnels, nouveau site « People » de l'UNIL sous WordPress). Unisciences devient donc inutile, mais reste la seule base de données sur l'ensemble de l'UNIL, et donc la première source consultée. Le Comité propose de demander que l'interface d'Unisciences soit simplifiée pour que chacun puisse y présenter facilement son profil et sa recherche.

François Allisson ajoute qu'Unisciences est actuellement « exclusif » : tous les chercheurs n'y ont pas droit (par exemple les doctorant-e-s sans contrat avec l'UNIL). Il ajoute que la logique derrière Unisciences est la bibliométrie, mais que ça ne marche pas car ça n'est pas à jour. Il pense que ce point sera délicat dans une éventuelle révision d'Unisciences.

Michaël Hertig note que la bibliométrie relève surtout de Serval, qui est « pourri ». Joanne Chassot ajoute que Serval est actuellement bloqué, en attente d'une amélioration des procédures pour inscrire ses publications.

- Autres

Gaia Barazzetti propose à l'Assemblée de proposer d'autres points, et éventuellement de revenir sur la question du cahier des charges et de l'engagement des assistant-e-s.

Joanne Chassot dit que le cahier des charges doit vraiment être un « cheval de bataille », mais que c'est un dossier pour les associations facultaires. Les décanats sont favorables à des cahiers des charges raisonnables, mais ça ne suit pas dans les unités.

Un assistant en Lettres indique que la personne responsable des cahiers des charges au Décanat n'est visiblement pas au courant de l'existence d'un modèle, puisqu'elle ne le transmet pas aux unités avec le formulaire à remplir.

Edmée Ballif demande à ce qu'ACIDUL en parle avec les décanats de Lettres et de SSP lors des rencontres à venir, et qu'elle rappelle ce dossier aux associations facultaires des autres facultés.

Il est noté qu'en GSE les questions de ressources humaines relèvent surtout d'une « tradition orale » pas forcément fidèle aux règlements.

Michaël Hertig ajoute que les collaborateurs ne se renseignent pas aux bons endroits. On demande à un collègue plutôt qu'aux décanats ou aux services centraux, et donc les idées fausses se perpétuent.

L'Assemblée demande à ce que ces questions restent une préoccupation centrale d'ACIDUL.

10. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Antoine Chollet annonce la mise en place d'une association du corps intermédiaire en SSP dès fin novembre.

En GSE un tel projet est actuellement au premier stade de la discussion, mais on espère qu'une association verra le jour dans le courant de l'année académique.

Joanne Chassot annonce la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'ACIL, ainsi que les lasagnes de bienvenue aux nouveaux assistants.

François Allisson lève l'Assemblée vers 14h15.